



Communication du Conseil de Paris

La rentrée 2024 des enfants, des familles et des étudiants

Chiffres clés

- ✓ **Crèches** : 45 183 places à Paris dont **26 389 places municipales** ; 1 138 établissements dont **454 établissements municipaux**
- ✓ **626 écoles** (273 maternelles, 273 élémentaires, 80 polyvalentes)
 - dont 210 écoles classées en éducation prioritaire (184 REP et 26 REP+) et 24 écoles bénéficiant d'une convention académique pluriannuelle de priorité éducative
- ✓ **114 collèges** dont 30 en REP et REP+
- ✓ Dans les écoles parisiennes :
 - 72 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS),
 - 20 unités d'enseignement externes (UEE) adaptés à des handicaps différents (autisme, déficience intellectuelle, troubles visuels et auditifs),
 - un pôle d'enseignement pour jeunes sourds en langue des signes
- ✓ **9 centres de loisirs à parité** pour l'accueil d'enfants en situation de handicap et d'enfants sans handicap
- ✓ 4 enfants sur 5 participent aux activités périscolaires
- ✓ **Repas de cantine à partir de 13 centimes depuis 2014**
- ✓ **21 millions de repas servis par les Caisses des écoles en 2023**
- ✓ Près de **7 000 enfants** partent chaque année scolaire en **classes de découverte** organisées par la Ville de Paris
- ✓ 115 projets de collégiens de 50 établissements publics différents peuvent recevoir un financement de la Ville de Paris avec la mise en place de l'appel à projets collégiens
- ✓ **Gratuité du passe Navigo pour les -18ans**
- ✓ **224 rues aux enfants** dont 74 aménagées et végétalisées
- ✓ **165 cours oasis**
- ✓ **+ de 13 000 kits de fournitures scolaires distribués**

En cette rentrée 2024 marquée par le succès des Jeux olympiques et paralympiques, la Ville de Paris poursuit son engagement à soutenir les familles et les jeunes Parisiens dans leur quotidien, de l'éducation à la culture, en passant par le sport et l'alimentation. À travers des initiatives telles que la gratuité des fournitures scolaires, la rénovation des infrastructures éducatives et sportives, ou encore l'introduction de nouvelles offres périscolaires et inclusives, la municipalité œuvre pour rendre Paris plus accessible et équitable. Cet ensemble de mesures s'inscrit dans une démarche durable, inclusive et tournée vers l'avenir, où chaque enfant et étudiant peut pleinement s'épanouir.

La Ville de Paris soutient financièrement les familles

Dans son ambition de rendre l'école publique véritablement gratuite, la Ville de Paris offre à chaque élève de CP un kit de fournitures scolaires complet, comprenant crayons, stylos, feutres, ciseaux, ardoise, règle, colle et gomme. De plus, le tarif de la cantine, fixé à partir de 0,13 €, demeure inchangé depuis dix ans, témoignant d'un effort constant pour permettre à toutes les familles d'accéder à la restauration scolaire.

Paris ouvre également les portes de son riche patrimoine à ses habitants. Pour l'année scolaire 2024-2025, 12 800 billets gratuits seront distribués afin d'organiser des visites de la Tour Eiffel pour les classes et les centres de loisirs. Lors de l'année précédente, 5 500 enfants des centres de loisirs ont eu la chance d'assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques grâce à des places offertes, renforçant ainsi l'accès à des événements majeurs pour la jeunesse parisienne.

De nouveaux équipements créés ou rénovés

Dans le quartier Saint-Blaise (20e), les enfants ont eu la joie de découvrir une école flambant neuve, baptisée en hommage à la chanteuse et militante féministe Anne Sylvestre, ainsi que sa cour Oasis. Pour offrir à un nombre croissant de familles des solutions de garde accessibles, l'accueil des jeunes enfants s'élargit avec l'ouverture des crèches Netter (12e) et Davout (20e). Les crèches Garancière (6e) et Pisan (17e), entièrement rénovées et mises aux normes d'accessibilité, ont également rouvert leurs portes à la rentrée pour accueillir les petits Parisiens.

À travers Paris, et notamment dans les quartiers populaires, de nouveaux équipements ont enrichi la rentrée sportive et culturelle des familles. Parmi eux, la médiathèque James Baldwin (19e) et les deux gymnases de la nouvelle Adidas Arena (18e). Les Parisiens ont également redécouvert des infrastructures fraîchement rénovées, telles que le stade Pierre de Coubertin (16e), les centres sportifs Max Rousié (17e), Dauvin (18e), des Poissonniers (18e), ainsi que la piscine Vallerey (20e).

Une nouvelle offre sur le temps du soir

Dans l'ensemble des écoles parisiennes, la Ville propose une offre variée sur le Temps du soir : goûter récréatif en maternelle, étude surveillée, accompagnement à la scolarité, ateliers bleus ou lecture en élémentaire. Nous expérimentons cette année une nouvelle

offre éducative sur le Temps du Soir, de 16h30 à 18h, dans 30 écoles élémentaires réparties sur l'ensemble du territoire parisien.

Ce projet est guidé par l'objectif de favoriser l'égalité et la réussite éducative pour tous les enfants en proposant des ateliers culturels et scientifiques à davantage d'enfants et à rendre l'étude surveillée plus accompagnante.

Cette offre propose, au même tarif que l'étude, des ateliers bleus culturels et scientifiques animés par les agents de la Ville dans des écoles qui n'en avaient pas. En tenant mieux compte du rythme de l'enfant, elle repense aussi l'organisation de l'étude surveillée en y intégrant une activité ludo-éducative organisée. Afin d'accompagner au mieux les enfants dans le cadre de leur travail personnel durant l'étude, un groupe de travail réunissant des professionnels de l'Éducation nationale et de la Ville travaille à l'élaboration d'un vadémécum visant à clarifier les rôles de chacun – animateurs, enseignants et parents. Cette expérimentation sera évaluée en partenariat avec les Universités de Cergy et Paris Cité.

Une école innovante

Lutter contre les inégalités, c'est garantir à chacun l'accès aux nouveaux modes d'apprentissage. Ainsi, la Ville de Paris, en partenariat avec l'Académie de Paris, a engagé des investissements significatifs pour offrir, dès la rentrée, des espaces conçus pour « apprendre autrement » :

- L'Académie des langues, permettant aux jeunes Parisiens de vivre une immersion linguistique enrichissante ;
- Le programme École Dehors, qui favorise l'apprentissage en plein air ;
- Le Théâtre de la Concorde, un lieu où l'on explore l'apprentissage de la démocratie sous un angle nouveau et participatif.

Une rentrée plus inclusive

Une école ouverte à tous est une école capable d'accueillir chaque enfant, sans distinction. La Ville de Paris poursuit ses efforts de longue date pour rendre ses établissements accessibles au plus grand nombre, avec plus de 150 chantiers de mise en accessibilité réalisés cet été dans les écoles.

Afin d'intégrer des enfants scolarisés en établissement médico-social au sein d'un environnement éducatif ordinaire, sept nouvelles unités externalisées d'enseignement s'ouvrent dans des écoles et collèges, portant à 34 le nombre total de ces unités à Paris. L'inclusion scolaire passe aussi par l'accompagnement. À cet effet, la Ville de Paris recrute 17 agents supplémentaires dédiés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs familles, tant dans les écoles que pendant les activités périscolaires.

Parce que l'inclusion va au-delà du temps scolaire, un 9e centre de loisirs à parité verra le jour à la rentrée au collège Budé (19e), accueillant à parts égales des adolescents en situation de handicap et des jeunes valides âgés de 11 à 16 ans. Pour soutenir les équipes

municipales et encourager les initiatives en faveur de l'inclusion dans les établissements scolaires, des « missions ressource inclusion » ont été créées au sein des circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE). Ces équipes sont chargées de quatre missions principales au service des enfants à besoins éducatifs particuliers :

- Renforcer les liens avec les familles,
- Soutenir les équipes dans l'accueil des enfants,
- Initier et accompagner des projets d'inclusion,
- Encourager la dynamique de réseau et le partage des bonnes pratiques sur le territoire.

Pour la première fois, les équipes éducatives ont la possibilité de commander du matériel inclusif auprès d'un fournisseur spécialisé. Ainsi, la Ville de Paris a passé commande de matériel adapté, incluant 3 700 articles tels que des casques anti-bruit, des balles antistress ou encore des kits d'aide à la lecture pour enfants dyslexiques. Ces équipements seront mis à disposition dans 445 écoles, 89 centres de loisirs et 29 structures spécialisées.

Une alimentation toujours plus bio et durable

Nourrir les petits Parisiens, c'est aussi contribuer à leur bien-être et à leur avenir. La Ville de Paris, premier acheteur public de produits bio en France, continue de progresser pour offrir une alimentation de plus en plus bio et durable aux enfants.

Dans les crèches municipales, l'objectif est déjà atteint : 100% des produits proposés sont bio et durables. Dans la restauration scolaire des écoliers et collégiens, où la Ville dépasse largement les objectifs de la loi EGALIM, 62% des produits sont labellisés durables et 46% sont bio. Cette alimentation de qualité est de plus en plus souvent préparée directement sur place. Le fait-maison se développe dans toutes les cantines parisiennes, proposant des plats végétariens, des vinaigrettes, sauces, potages, gâteaux et sandwiches confectionnés avec soin à proximité des enfants. Pour soutenir cette dynamique, une nouvelle grande cuisine sera mise en service dans le 18e arrondissement, au sein du collège Aimé Césaire. Chaque jour, elle préparera en liaison chaude 1 200 repas de qualité destinés aux élèves des collèges et écoles publiques environnantes.

Face au réchauffement climatique, un environnement adapté

Cet été, plus de 500 chantiers ont été entrepris dans les écoles et collèges parisiens afin d'améliorer l'accueil des enfants et des équipes éducatives. La Ville de Paris consacre 100 millions d'euros pour optimiser les conditions d'accueil, entretenir et adapter les locaux, moderniser cuisines, réfectoires, sanitaires et préaux, tout en préparant les établissements scolaires au réchauffement climatique. Cela passe par l'installation de protections solaires, le remplacement des fenêtres, la peinture des toits en blanc et l'amélioration des systèmes de ventilation. Ces initiatives s'amplifieront avec le lancement, cette année, d'un programme ambitieux de rénovation complète des équipements scolaires et des structures de la petite enfance. L'objectif est triple : la rénovation écologique, l'amélioration fonctionnelle et la mise en accessibilité des 626 écoles et 454 crèches de la capitale. En

septembre, les élèves de 34 écoles parisiennes ont découvert leurs nouvelles cours Oasis, aménagées durant l'été, portant à 165 le nombre total de ces espaces végétalisés à la rentrée. Cette année scolaire, une quarantaine de nouveaux projets Oasis verront le jour, incluant pour la première fois cinq crèches. Adapter les écoles à ces défis dépasse les limites des établissements eux-mêmes. La Ville de Paris poursuit également l'aménagement des rues attenantes, avec la création cet été de 23 nouvelles « rues aux enfants », offrant un environnement plus sécurisé et convivial.

À ce jour, 131 cours Oasis ont été aménagées dans les établissements scolaires parisiens, avec 34 nouvelles cours programmées pour l'été 2024, portant le total à 165 cours Oasis à la rentrée prochaine. Ces transformations visent à faire des cours de récréation de véritables îlots de fraîcheur dans les écoles publiques. Ces espaces sont repensés pour être rafraîchis, végétalisés, apaisants et plus ludiques, en intégrant plusieurs éléments essentiels : - Désimperméabiliser les sols afin de restaurer un sol vivant, permettant une meilleure gestion des eaux de pluie et favorisant la biodiversité. - Végétaliser les cours pour les rafraîchir et sensibiliser les enfants à l'importance du vivant. - Utiliser des matériaux naturels, biosourcés et réemployés pour un environnement plus durable. - Créer des espaces ombragés et installer des fontaines à boire pour offrir des zones de fraîcheur. - Réorganiser les espaces afin de rendre les cours inclusives, en équilibrant l'occupation des lieux pour tous les enfants (filles et garçons, petits et grands, énergiques et calmes) grâce à la création de zones diversifiées. - Proposer une offre ludique variée et développer les compétences psycho-sociales à travers des espaces pédagogiques, encourageant l'apprentissage en plein air. Ces initiatives couvrent près de 73 hectares de cours de récréation, constituant un maillage significatif sur l'ensemble du territoire parisien. La concertation se fait au plus près des usagers – enfants, adolescents, et adultes (enseignants, direction, animateurs, agents d'entretien, etc.). Les bienfaits de ces aménagements sont nombreux, tant pour la santé physique que mentale : développement de la motricité, amélioration du climat scolaire, stimulation sensorielle et des compétences psycho-sociales, sans oublier le bien-être physique et le rafraîchissement lors des vagues de chaleur. Depuis 2018, les résultats sont concrets : - 360 arbres ont été plantés, - Environ 12 000 m² de surfaces ont été végétalisées, - Plus de 40 000 m² de sols ont été désimperméabilisés.

Accès à la culture

En 2023-2024, 75 collèges parisiens bénéficient de résidences artistiques, auxquelles s'ajoutent trois écoles élémentaires dans le cadre d'une expérimentation lancée à la rentrée 2023. Ce dispositif est étendu à sept écoles à la rentrée 2024. Dans plus de 377 écoles, plus de 6 400 ateliers culturels sont proposés gratuitement aux élèves pendant les temps d'activités périscolaires (TAP), les mardis et vendredis après-midi. En complément, plus de 140 ateliers bleus culturels, payants et organisés par la Ville, sont proposés après l'école, touchant environ 2 000 enfants. Grâce à de nombreux partenariats et dispositifs culturels, 365 centres de loisirs ont pu proposer une riche offre d'activités culturelles. Ainsi, plus de 60 000 élèves ont bénéficié des programmes « Mon premier cinéma », « École au cinéma » et « Collégiens au cinéma ». Par ailleurs, plus de 5 400 enfants ont profité de l'offre de la Cinémathèque municipale Robert Lyen.

Promotion de l'accès aux sports

Depuis la rentrée 2023, 11 019 jeunes ont bénéficié d'initiatives visant à promouvoir la pratique sportive. Ces actions concrètes ont permis à un large public de découvrir et de s'initier au sport sous différentes formes, à travers des événements majeurs et des programmes éducatifs. Tout d'abord, 5734 places ont été distribuées pour permettre à des jeunes d'assister à des rencontres sportives, y compris des compétitions de handisport. Parmi ces événements figurent la Coupe du Monde de Rugby, le Beach Pro Tour, la Coupe Internationale de Rugby Fauteuil, les Internationaux de Badminton et le Championnat d'Europe d'Esclime Fauteuil. Par ailleurs, 1700 jeunes ont eu l'occasion de participer à l'inauguration de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), organisée à "La Chapelle Arena". Ce moment marquant a permis de sensibiliser de nombreux participants aux valeurs de l'olympisme et du paralympisme. De plus, 1500 jeunes ont été engagés dans des activités éducatives favorisant l'activité physique, à travers des programmes comme « Bougez malin » ou « 123 Nagez », visant à encourager des modes de vie actifs et sains. Les initiatives ne s'arrêtent pas là. 1226 élèves, issus de 53 établissements scolaires, ont pris part à un programme d'éducation par le sport, en partenariat avec 27 clubs sportifs, permettant de lier apprentissage académique et pratique sportive. Enfin, 119 collégiens provenant de 10 établissements ont participé à un programme d'émancipation par le breakdance, offrant une approche originale et dynamique de l'éducation par le sport. Ces initiatives témoignent d'un effort soutenu pour offrir aux jeunes un accès varié au sport, à travers des actions éducatives et des événements qui les sensibilisent aux bienfaits de l'activité physique et aux valeurs sportives.

Rentrée étudiante 2024

La rentrée est aussi un temps fort de la vie universitaire, Paris étant une véritable capitale scientifique et étudiante. 7 universités composent l'académie de Paris, ainsi que de nombreux établissements d'enseignement supérieur. On compte ainsi 860 équipements d'enseignement supérieur et de formation qui participent à l'attractivité de Paris aux échelles métropolitaine, nationale et internationale.

L'Enseignement supérieur est un sujet sur lequel la Ville s'engage, car c'est un outil pour répondre aux défis sociaux et écologiques qui sont les nôtres. L'impact économique de ce secteur n'est pas non plus à négliger : la récente étude de l'APUR « Enseignement supérieur et recherche » publiée en février 2024, évalue à 3,6 milliards d'euros par an les retombées économiques directes ou indirectes dues à la présence de l'enseignement supérieur dans notre ville. Ce sont au total 93 400 emplois maintenus ou créés grâce à ce secteur d'activité. Un emploi direct dans l'enseignement supérieur parisien génère 1,6 emplois sur le territoire

Chaque jour, ce sont près de 400 000 étudiantes et étudiants, soit 9% des parisiens, dont 65 000 boursiers, qui fréquentent notre ville pour y vivre ou y étudier. Ils peuvent bénéficier de plusieurs aides financières ou dispositifs de soutien, via des lieux d'accueil et d'orientation qui leurs sont dédiés, parmi lesquels :

La Maison étudiante, service public de la vie étudiante parisienne, qui propose aux étudiants un lieu pour faire émerger et grandir leurs projets associatifs et entrepreneuriaux. Plus de 750 structures y sont inscrites, 500 évènements y sont organisés chaque année. Répartis

sur 1 000 mètres carrés entre son site Bastille (rue des Tournelles, 3^e) et le Labo 6 (rue de Rennes, 6^e). En cette rentrée, le site internet de la Maison Étudiante fait peau neuve, les étudiants y retrouvent l'ensemble des actions de la Ville de Paris pour les accompagner dans chaque aspect de leur vie étudiante : accompagnement des porteurs de projets associatifs et entrepreneuriaux, mais aussi des espaces de travail ou audio-visuel, des permanences juridiques, psychologiques, logement, des aides alimentaires, pour se loger, des modules de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et une cellule d'écoute dédiée, un accompagnement spécifique pour les étudiants étrangers ou exilés, des bons plans culturels et sportifs, etc.

Dans la même ambition de donner accès aux étudiants à l'ensemble des ressources dont ils ont besoin pour bien vivre à Paris, la Maison Étudiante publie cette année son guide de la vie étudiante. En 44 chapitres thématiques, les étudiants pourront retrouver toutes les informations utiles pour se loger, se cultiver, prendre soin de leur santé physique et mentale, faire du sport et s'engager dans notre ville. Ce guide, disponible en version numérique, sera distribué sous forme d'un livre pratique lors des forums de rentrée des campus universitaires, et auprès de nos partenaires institutionnels de la vie étudiante parisienne (services vie étudiante des universités, Crous de Paris, Cité Internationale Universitaire de Paris).

Quartier Jeunes (QJ), lieu d'accueil pour tous les jeunes de 16 à 30 ans, cet espace leur permet de trouver des solutions et des réponses concrètes à leurs besoins et interrogations. Situé Place du Louvre, QJ offre aux jeunes un accueil personnalisé et des solutions dans tous les domaines : emploi, orientation, métier, engagement, santé, accès au droit, logement, vacances, culture, loisirs, sport... En plus d'accueillir le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) et d'autres structures associatives ou privées, des salles de travail et un espace café sont en accès libre.

L'Académie du Climat est un lieu collectif pensé pour et par les jeunes de 9 à 25 ans. L'objectif est de leur donner les moyens de se former sur les défis climatiques afin d'agir efficacement pour construire le monde de demain. Des ateliers, des conférences et des débats, des projections, des expositions, des événements, un verger, une buvette, une bibliothèque sont accessibles gratuitement et ouverts à tous.

La Ville de Paris accompagne les étudiants dans leur quotidien. Pour les déplacements, des abonnements à Vélib' leurs sont proposés à des tarifs avantageux. L'accès à la santé est facilité par les centres de santé municipaux, un dispositif de consultation psychologique y a été développé spécialement pour eux. Pour les loisirs et les sorties culturelles, le Kiosque Jeunes offre un accès, gratuit ou à tarif réduit, à de nombreuses activités culturelles et sportives, en 2023 ce sont d'ailleurs 100 000 Pass Jeunes qui ont été distribués. La Ville propose également de nombreux terrains d'engagement pour les étudiants, parmi lesquels le programme des Volontaires de Paris ou les 500 missions de Service Civique.

Parce que Paris est une ville universitaire internationale, nous accompagnons dans leur installation les étudiants venant du monde entier en soutenant par exemple la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) pour l'organisation de son Welcome Desk. L'occasion pour ces étudiants d'avoir un accueil personnalisé, une aide administrative à leur installation à Paris.

La Cité internationale universitaire de Paris est également un campus doté d'une trentaine d'installations sportives, qui offre à ses résidents et aux étudiants des établissements et associations partenaires, la possibilité de pratiquer de nombreux sports. Le soutien de la Ville de Paris est nécessaire pour accompagner la CIUP dans le développement de son offre sportive, et ces actions de promotion de la santé et du bien-être chez les étudiants. Nous avons également accompagné le Crous de Paris pour rénover et rouvrir en cette rentrée le centre sportif universitaire du centre Sarrailh. Ce bel héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 propose désormais 9400 m² dédiés à la pratique sportive universitaire au cœur de Paris. À ces équipements s'ajoutent les nombreux sites sportifs accessibles à tous, stades municipaux, terrains de sport, aires de fitness, parcours santé, piscines, ainsi que des activités organisées gratuites telle que Paris Sportive.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont aussi été l'occasion de mettre en avant l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'accès au sport dans la Ville. Les sports paralympiques se pratiquent ainsi au sein de plusieurs clubs et associations. Nous soutenons par exemple l'association Handinamique dans ses actions de tutorat à destination des lycéens et étudiants en situation de handicap, ainsi que l'organisation d'évènements permettant aux étudiants et aux personnels des établissements de comprendre les enjeux de l'inclusivité, c'est l'objet d'une délibération rattachée.

Le logement est le premier poste de dépense des étudiants, la Ville propose ainsi l'Aide à l'installation dans un Logement Étudiant, d'un montant de 500€ à 1000€ elle permet d'aider les boursiers n'ayant pas obtenu de logement en résidence sociale étudiante à faire face à leurs premières dépenses d'emménagement. Cette aide est également accessible aux étudiants non boursiers en situation de précarité, éligibles au repas à 1€ après diagnostic social du Crous. En 2024, nous avons ouvert cette aide aux bénéficiaires de l'aide spécifique ponctuelle du CROUS et aux étudiants boursiers en formation sanitaire et sociale dans un établissement d'enseignement supérieur sous tutelle de la Région.

La Ville poursuit ses efforts de production de logements, plus de 600 logements sociaux étudiants sont financés et livrés chaque année. Deux résidences emblématiques sont inaugurées en cette rentrée : la résidence Telecom ParisTech dans le 13^e (320 logements) et la résidence Clichy Batignolles dans le 17^e (240 logements).

Le Crous est l'opérateur chargé de soutenir la réussite des étudiants, c'est pourquoi la Ville et le Crous de Paris ont formalisé un partenariat permettant la rénovation d'espaces de restauration et de vie étudiante, tout en élevant les ambitions du Crous à hauteur de celles de la Ville notamment sur les sujets de la transition écologique et de la prise en compte de la précarité étudiante. En 2025 c'est dans le bâtiment Sarrailh dans le 5^e arrondissement que ces espaces seront rénovés.

La population étudiante étant fortement touchée par la précarité, des actions de distribution alimentaire sont organisées régulièrement dans des équipements de la Ville dont la Maison Étudiante. Elles permettent également de proposer aux bénéficiaires, dans un cadre convivial et grâce à des acteurs engagés, des réponses à leurs besoins en termes de santé, santé mentale, logement, etc. Ce Conseil de Paris est amené à se prononcer sur 19 subventions à des structures d'aide alimentaire étudiante pour un montant total de 405 000 €. Grâce à ces subventions, nous proposons des solutions contre la précarité alimentaire dans 14 arrondissements, en insistant sur la qualité de l'accueil des bénéficiaires

et l'accès à une alimentation durable et de qualité. Près de 20 000 sollicitations d'aide alimentaire étudiante sont ainsi satisfaites chaque mois.

La diversité de notre tissu universitaire et la richesse de notre vie étudiante se doivent d'être soutenue ; nous poursuivons nos efforts pour qu'au quotidien les étudiantes et les étudiants s'épanouissent dans notre ville, aient accès à toutes les ressources nécessaires et puissent se considérer pour ce qu'ils sont à part entière : des acteurs de notre ville, des parisiennes et des parisiens comme les autres. Ils sont une chance pour Paris, nous sommes fiers de les accompagner tout au long de leur parcours et de leurs projets.